

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2018

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal :

- **A FIXÉ** le taux maximum de la redevance d'utilisation du domaine public pour E.D.F./ENEDIS à 203 € pour l'année 2018,
- **A FIXÉ** le montant de la redevance d'utilisation du domaine public pour ORANGE, à 737,58 € pour 2018,
- **A SOLLICITÉ** l'aide de Sylv'ACCTES Rhône Alpes pour la réalisation des travaux subventionnables,
- **A DEMANDÉ** les amendes de police cantonale 2019, pour des bandes d'éveil alu sur les passages piétons de la commune, deux panneaux de signalisation pour chemin de la montée des jeux de boules à Montrigaud, selon le devis de la Société Comat et Valco, d'un montant de 1574,00 € HT et divers autres travaux de sécurité routière,
- **A DÉCIDÉ** de l'ouverture de crédits pour les amendes de police, pour un montant de 2602 € en investissement dépenses et en investissement recettes,
- **A ACCEPTÉ** le devis de la société COMAT ET VALCO, d'un montant de 1574,00 € HT, pour des bandes d'éveil alu sur les passages piétons de la commune et deux panneaux de signalisation pour le chemin de la montée des jeux de boules à Montrigaud,
- **A ACCEPTÉ** le devis de la société S.A.S. CHEVAL FRÈRES, pour un montant de 33.084,00 € HT, pour les travaux de voirie 2018,
- **A SOLLICITÉ** auprès de Valence Romans Agglo, des fonds de concours pour un montant de 10.782,20 €, pour les travaux de voirie communale 2018,
- **A REFUSÉ** l'adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire proposée par le CDG 26,
- **A REFUSÉ** que la licence Copies Internes Professionnelles du CFC soit signée « par » et pour la collectivité de Montrigaud,
- **A REFUSÉ** d'allouer un don à l'association Le souvenir Français, pour la réalisation d'une tombe symbolique dans le carré militaire au Cimetière de Bourg-de-Péage,
- **A ACCEPTÉ ET APPROUVÉ** le devis de la société GUIMBAUD ROBERT SAS, pour la pose et la fourniture d'un second columbarium dans le cimetière de Montrigaud, pour un montant de 6.594,00 € HT,
- **A SOLLICITÉ** la subvention la plus élevée possible auprès du DEPARTEMENT de la Drôme, pour la pose et la fourniture d'un second columbarium dans le cimetière de Montrigaud, selon le devis de la société GUIMBAUD ROBERT SAS, d'un montant de 6.594,00 € HT
- **A SOLLICITÉ** auprès de Valence Romans Agglo, des fonds de concours pour un montant de 39.217,80 €, pour des travaux dans deux logements communaux,
- **A SOLLICITÉ** une subvention auprès de la Région dans le cadre Plan Ruralité pour un montant de 16.275,99 €.

En outre, lors de la séance, le conseil municipal a :

- Pris connaissance du programme de coupes 2019 de l'ONF, attend des précisions sur ce point pour voter à ce sujet lors de la prochaine réunion de conseil municipal.